## Parcs nationaux

M. Waddell: J'invoque le Règlement, monsieur le Président, à propos de l'ordre d'intervention des orateurs. Je n'ai pas eu la possibilité de m'entendre avec le secrétaire parlementaire. Comme je dois exprimer le point de vue de mon parti sur la motion à l'étude, je me demande s'il ne pourrait pas attendre pour intervenir que j'aie apporté ma contribution au débat, de sorte qu'il puisse peut-être répondre aux deux partis. Le député veut-il s'en tenir à l'ordre d'intervention des orateurs en prenant dès maintenant la parole?

Le président suppléant (M. Paproski): Si le député voulait faire des arrangements, il aurait dû le faire avant le début de l'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires. Je n'ai pas vu le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) se lever pour prendre la parole. J'ai vu se lever par contre le secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement (M. Gurbin) et, par conséquent, afin que nous puissions poursuivre le débat sans perdre de temps durant cette heure réservée aux initiatives parlementaires, c'est à ce dernier que j'accorderai la parole.

M. G. M. Gurbin (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, nous n'avons pas encore eu l'occasion de débattre la proposition du député. Elle me paraît utile et j'y reviendrai certainement une autre fois.

Les observations du motionnaire m'ont intéressé au plus au point, surtout en raison de l'expérience qu'il a acquise dans ce domaine, à titre de ministre de l'Environnement. C'est pourquoi ses propos ont du poids. Nous faisons face, au Canada, à divers problèmes écologiques; nous avons laissé échapper de bonnes occasions et il y a lieu de redresser certains torts. Je tiens à dire aussi catégoriquement que possible, monsieur le Président, que je peux appuyer cette motion au fond et, vraisemblablement, que l'ensemble des députés peuvent en faire autant sans peine.

## Des voix: Bravo!

M. Gurbin: Je ne trouve rien à redire à bon nombre des points que le député a mentionnés: la topographie des lieux, leur caractère unique et l'importance véritable de cette région du point de vue écologique. Cependant, il nous accuse à tort, dans son entrée en matière, de n'avoir pas agi. Il reproche au gouvernement de ne pas avoir tenu certaines promesses ou ce qu'il interprète comme des promesses. Monsieur le Président, j'ai de nombreuses preuves du contraire à donner au député de Davenport (M. Caccia).

Il se rappelle assurément que lors d'une journée réservée à l'opposition, la semaine dernière, le gouvernement s'est engagé à prendre des mesures pour réduire les pluies acides. Au cours de la campagne électorale, nous avions promis qu'en moins de six mois, le gouvernement présenterait un programme de mesures concrètes en vue de réduire les pluies acides au Canada. Notre parti avait pris cet engagement et le gouvernement l'a respecté à la lettre. Le programme coïncide presque parfaitement avec les intentions que nous avions exprimées. Nous avons donc rempli nos obligations envers les Canadiens et nous ferons en sorte que la mesure législative soit mise en

œuvre comme nous l'entendons. Nous avons rempli d'autres engagements, non seulement en ce qui concerne les pluies acides, mais aussi en ce qui a trait au doublement des voies du CN et à diverses questions qui étaient difficiles à régler parce qu'on n'avait pas fait ce qu'il fallait dans le passé. Dans les cas où l'on avait déjà pris des mesures quelconques, ces mesures n'étaient pas appropriées ou elles avaient été prises trop tard, ce qui avait causé toutes sortes de problèmes, y compris pour l'environnement. Le retard à faire quelque chose pour le doublement des voies avait compromis les droits des autochtones et le développement économique dans l'Ouest. Parce que le gouvernement n'avait pas respecté ses engagements dans le passé ou pris les mesures appropriées, il s'est posé des problèmes dont nous avons hérité. Je sais que cela intéressera le député de savoir que le ministre des Transports (M. Mazankowski), à cause des interventions qu'il a pu faire, est maintenant sur le point de rectifier une situation dont presque personne n'était satisfait. Il semble donc que nous aurons bientôt résolu un autre des problèmes dont nous avions hérité.

Le député a mentionné certains des engagements pris par le parti progressiste conservateur pendant la dernière campagne électorale envers certains groupes qui voulaient établir un parc national dans la région de South Moresby. Je peux dire au député que les engagements pris au cours des derniers mois ont été remplis. La ministre fédérale de l'Environnement (Mmc Blais-Grenier) a personnellement rencontré au moins deux fois son homologue de la Colombie-Britannique et elle travaille activement à mettre au point un programme pour que ce secteur devienne une zone protégée. Comme l'a signalé le ministre des Pêches et des Océans, la région sera protégée d'une façon quelconque, mais nous devrons examiner diverses possibilités. La décision finale dépendra des discussions qui se poursuivent et des décisions que devra prendre le gouvernement de la Colombie-Britannique. De toute façon, nous avons déjà rempli notre engagement. C'est un autre cas où nous avons agi au lieu de nous contenter de parler.

Dans le passé, nous avons souvent parlé de la façon épouvantable dont on a abusé de nos forêts, par exemple. J'ai moimême rencontré des groupes d'autochtones de différentes régions et ils m'ont parlé de la façon dont ont avait abusé de nos forêts dans le passé. La situation ne peut pas être rectifiée dans l'espace d'un mois ou même de six mois, monsieur le Président, parce qu'elle dure depuis bien des années. Pendant 16 ans, le pays a été gouverné par un seul parti. Le gouvernement était composé en partie de ministres de la Couronne qui, malgré leurs bonnes intentions, leurs bonnes paroles et peutêtre même leur connaissance des faits, étaient incapables de prendre des mesures pour protéger certaines choses importantes non seulement pour l'écologie, mais aussi pour l'industrie forestière. Il y a des choses que nous aurions voulu qui se fassent dans le passé et qui ne l'ont pas été. La ministre de l'Environnement est en train de négocier et de discuter avec son homologue de la Colombie-Britannique.